

Méthode de description et d'analyse d'un bâtiment

Cette méthode se décompose en plusieurs étapes. La première permet de présenter brièvement l'édifice et son implantation géographique. La deuxième étape, la description, doit être la partie la plus longue. Elle respecte une lecture hiérarchisée de l'édifice, en en décomposant ses différentes parties. Enfin, à partir de la description, il s'agira de dégager trois aspects caractéristiques de cet édifice et de les analyser. Pour l'analyse, les trois composantes que vous choisirez d'analyser devront avoir été obligatoirement abordées dans la description.

En appliquant cette grille de lecture, vous aurez une première vision centrée sur l'édifice qui vous permettra de dégager les points cruciaux, et ainsi de bâtir un questionnement et d'intégrer de manière plus poussée les conditions de constructions et l'inscription dans le contexte architectural et culturel ainsi que dans la carrière de l'architecte. Les rattachements stylistiques doivent apparaître à la toute fin, dans une éventuelle conclusion.

Il ne s'agit pas de faire un résumé de la vie de l'architecte, ni de parler trop rapidement de « styles ». Et c'est pour cela qu'il faut toujours partir du bâtiment étudié pour ensuite élargir votre point de vue et, s'il est bon de le faire, d'intégrer des éléments biographiques significatifs.

Pour vous aider, vous pouvez consulter l'ouvrage de Jean-Paul Midant, *Dictionnaire de l'architecture du XX^e siècle* (Paris, Hazan, 1996). Cependant, celui-ci n'est pas exhaustif et les termes y figurant permettent surtout de décrire l'architecture de la première moitié du XX^e siècle. Prenez le temps de chercher le terme le plus adéquat (en vous aidant éventuellement d'un dictionnaire des synonymes) pour décrire ce que vous voyez. C'est un exercice de mobilisation de vocabulaire avant tout.

Etapes

I/ Le bâtiment dans son contexte

- Présentation générale et contexte de la commande

- o Adresse
- o Dates de construction et d'achèvement
- o Commanditaire
- o Programme
- o Architecte (présenter brièvement l'architecte) et place de l'édifice au sein de sa carrière

- Contexte géographique

- o Type de terrain d'implantation : milieu urbain ou rural

- Si rural : terrain accidenté, végétation, relief, etc
- Si urbain : type de tissu environnant (milieu urbain dense, quartier pavillonnaire, etc), édifice mitoyen ? implantation de l'édifice dans la parcelle, dans l'îlot, présence de végétation ?

II/ Description du bâtiment

- Description des volumes extérieurs

La description des volumes extérieurs commence par le général puis se concentre sur les détails. Quand la façade n'est pas uniforme, la description commence du bas vers le haut.

- o Description de la volumétrie générale (combien de façades le cas échéant)
- o Rythme des ouvertures/balcons/perçements, proportions/échelle, rythmes
- o Ornementations (si il y en a)
- o Couverture
- o Matériaux

- Description du plan et des volumes intérieurs

Pour vous aider à décrire un plan (de manière sommaire), commencez par le rez-de-chaussée et étudiez le bâtiment en commençant par l'entrée comme si vous y promeniez.

- o Orientation de l'entrée (entrée située au sud, au nord, etc)
- o Nombre d'étages
- o Distribution spatiale générale (emplacement de l'escalier, espaces servants/servis, espace ouvert ou cloisonné, régularité et symétrie, etc)
- o Volumes intérieurs particuliers et proportions des pièces (demi-niveaux, hauteurs sous plafond, etc)
- o Détails décoratifs et architectoniques

III/ Analyse

Il s'agit de dégager trois points significatifs abordés lors de la description et les analyser (des éléments ornementaux, les matériaux utilisés, la forme du plan, la situation dans la parcelle, l'emplacement des ouvertures, etc). Chaque aspect significatif fera l'objet d'un paragraphe. Il peut être intéressant de relier ces aspects à d'autres réalisations du même architecte ou à ses écrits, ou d'établir des comparaisons avec d'autres édifices de la même période.

En guise de conclusion, il est possible de parler de l'impact général sur la scène architecturale de cet édifice et de le rattacher à un contexte social/culturel/politique/économique/etc plus général, ainsi qu'à une mouvance stylistique.

Petit mémo des termes/expressions utiles pour la description architecturale

- Concernant la situation géographique :
 - Pour parler du contexte géographique dans lequel se situe un bâtiment, on le localisera dans un îlot (partie de ville délimitée par des rues) et une parcelle (division administrative du sol, unité de propriété. Souvent les îlots sont formés de plusieurs parcelles).
 - Pour le tissu urbain environnant, on dira qu'il est dense, si on est en centre-ville, ou clairsemé, en périphérie ou en milieu plus rural. Pour décrire la végétation, on parlera de surface engazonnée pour une surface d'herbe avec peu d'arbres, ou sinon d'une surface végétalisée, si de petits massifs végétaux existent, ou de surface arborée, avec de grands arbres.
- Concernant la description des façades, on privilégiera le terme d'*ouvertures* ou de *baies* à celui de *fenêtres*. Pour parler des différentes parties d'un bâtiment, on peut parler de *volumes*, ou de *masses bâties*. Le terme de *dispositif spatial* ou *architectural* permet de désigner des aménagements spatiaux particulièrement recherchés. Enfin, on appelle *distribution* la répartition des pièces à l'intérieur d'un bâtiment, souvent divisés en espaces « servants », de circulation (couloirs, escaliers) et espaces « servis ».
- Autres termes spécifiques à l'architecture du XX^e siècle :
 - Mur-rideau : type de façade légère, non porteuse, souvent entièrement vitrée.
 - Structure tridimensionnelle : structure faite de modules assemblés entre eux régulièrement.
 - Toit-terrasse : toit plat.